

REUNION DU CONSEIL DU CREF (23 FEVRIER 2017)

I – ACTIVITES EN COURS

Synthèse sur la préparation de la journée de recherche CREF (25 mars 2017)

Site web (unité / en lien avec celui des équipes) : aide précieuse de Julie N., en collaboration avec Magali P. et Geneviève B-D.)

La page de l'unité commence à se construire (<http://cref.u-paris10.fr/>). Il y aura notamment la liste des membres disponible à partir de cette première page d'accueil. Chaque membre du CREF (chercheurs dont les PR émérites, doctorants, jeunes docteurs) devra avoir une fiche annuaire UPN que Julie raccrochera à la liste des membres. Les informations présentes sur la fiche annuaire seront homogénéisées. Il sera possible d'y mettre un lien renvoyant à un CV déjà existant.

Sigle CREF et charte graphique

- le signe CREF est présent sur la page (possibilité d'en créer un si celui proposé par l'université ne nous convient pas)
- Il faudra respecter la charte graphique, notamment sur nos présentations powerpoint, publications...

Fédération EPN-R (plateforme méthodologique, budget alloué à cette plateforme...)

- Plateforme méthodologique : création actée au niveau de l'université, se situe au niveau du bâtiment C, deux salles seront dédiées aux entretiens individuels et de groupe (voir plan en l'état actuel d'avancement, fichier joint), contribution financière du CREF pour son fonctionnement (somme à venir)...
- Journée de recherche EPN-R (28 avril) : en cours, proposition commune possible avec l'unité Clipsyd
- Journée master 2 recherche (27 avril après-midi) : notre participation ???
- Formation doctorale mutualisée entre les différentes unités de la fédération

1 - Actualités de la formation doctorale Sciences de l'Education

- Mutualisation des formations : la proposition Sciences de l'éducation est à travailler en EFN, pour l'an prochain
- Mise en place du comité de suivi de la thèse : il faut mettre en place les comités de suivi pour les doctorant-e-s inscrits en 16-17 pour la première fois / pour chaque étudiant-e-, ce comité de suivi se réunira l'an prochain selon une procédure précise. Philippe Carré souligne la lourdeur de la procédure.

- Rappel des possibilités de financement des activités scientifiques des doctorant-e-s par l'ED 139) : <http://cref.u-paris10.fr/doctorants/>
- La salle des doctorant-e-s a été rénovée et son utilisation fait l'objet d'une charte. Pour avoir le code et utiliser la salle, chaque doctorant-e doit aller voir Vidian Fonds et signer la charte.

2 - Décret sur l'éthique en recherche / mise en place de la commission d'éthique de l'université Paris Nanterre

Une commission Ethique vient d'être mise en place au sein de la Comue et de l'EPN. A suivre. Une commission d'éthique au sein de l'UFR peut être, d'ores et déjà, sollicitée à titre consultatif dès lors que l'on met en place un projet de recherche.

lien vers le nouveau décret :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006685825&idSectionTA=LEGISCTA000006170998&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20170103>

3 - Budget CREF 2017 et répartition par équipe (voir document joint)

II – MISE EN PLACE DE LA PREPARATION DU PROCHAIN CONTRAT QUINQUENNAL

L'évaluation de l'université UPL / UPN s'effectue dans la vague E. Au sein de l'unité et des sous-équipes, il faut donc se mettre au travail pour préparer sereinement ces prochaines échéances.

1 - Calendrier prévisionnel (à stabiliser)

Pour les unités de recherche, le timing devrait être le suivant :

- Juin 2017 : rendu d'un document présentant l'unité de recherche CREF (continuités et changements), les axes/sous-équipes et la liste des membres
- juin 2018 : rendu du rapport auto-évaluation et projet
- automne 2018 : visite du comité d'experts de l'HCERES
- Janvier 2019 : début du nouveau contrat quinquennal

2 - Rappel des critères actuels d'évaluation HCERES (<http://www.hceres.fr/MODALITES-D-EVALUATIONS/Campagne-d-evaluation-2017-201>)

- **Critère 1** : la qualité des produits et des activités de recherche (faits observables, indices de qualité)
 - a - la production de connaissance et les activités concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifiques
 - b – les interactions avec l'environnement
 - c – l'implication dans la formation par la recherche
- **Critère 2** : l'organisation et la vie de l'unité de recherche (faits observables, indices de qualité)
 - a – le pilotage, l'animation et l'organisation de l'unité
 - b – la parité
 - c – l'intégrité scientifique
 - d – la protection et la sécurité
- **Critère 3** : le projet scientifique à cinq ans
 - a – la stratégie au service de la politique scientifique
 - b – la stratégie scientifique

3 - Tâches à effectuer (unité CREF et sous-équipes)

Le dossier d'autoévaluation comprendra :

- la présentation de l'unité (tableau des effectifs de l'unité et des sous-équipes, la politique scientifique)
- les produits de la recherche et activités de recherche (bilan scientifique, données chiffrées, sélection des produits et des activités de recherche, faits marquants)
- l'organisation et la vie de l'unité (pilotage, animation, organisation de l'unité, parité, protection et sécurité)
- l'analyse SWOT (points forts, points à améliorer, possibilités offertes par le contexte, risques liés au contexte)
- le projet scientifique à cinq ans (objectifs scientifiques et moyens à mobiliser pour atteindre les objectifs, orientations scientifiques et choix stratégiques, nouvelles thématiques scientifiques, renouvellement des partenariats) : le travail que nous menons depuis quelque temps déjà sur les activités transversales nous aidera.

Pour travailler notre autoévaluation, il faut mettre en forme les informations (CREF / sous-équipes) concernant :

- l'évolution de l'effectif de l'unité et des sous-équipes et sa stabilisation pour le prochain contrat
- la gouvernance et la vie scientifique de l'unité
- les recherches (terminées, en cours, en projet à court terme), les publications
- le rayonnement et l'attractivité académique
- les relations internationales
- l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel
- la formation doctorale
 - les activités de formation doctorale
 - le nombre de doctorants, de soutenance de thèse et d'HDR, post doc, étudiants invités... / le nombre de thèses financées...
- les ressources et les moyens de l'unité : personnel dédié, budget récurrent, financements des recherches...

Au niveau de l'unité, cela implique de mettre en place :

- l'organisation de l'élection de la direction, de la sous-direction, du conseil du CREF / au début du prochain contrat, élection du représentant-e du CREF au conseil de l'ED 139
- la révision de la forme des instances du CREF, de son fonctionnement... et du règlement intérieur (en lien avec le travail de la DRED pour proposer un règlement intérieur pour les unités, avec l'aide de Julie Nordin)
- ETC

Il faut donc mettre en place un **calendrier des réunions de travail** (conseil du CREF, ensemble des membres du CREF) :

Attention : annulation de la réunion conseil CREF du 1^{er} juin : remplir le doodle ci-dessous.

1 – Prochaine réunion CREF *Réflexions sur les thématiques et objets du CREF* : le 20 avril (9h30-12h30)

voir et remplir le tableau récapitulatif des recherches en cours par équipe sur le lien :
<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1XLx6j8eMtsxdh9IZUiNxMtpHAIAJUtk3jB2-yVI4-PU/edit?usp=sharing>

2 – Prochaine réunion du conseil du CREF (ordre du jour : organisation du calendrier de travail) : pour les personnes concernées, remplir le doodle 1 :

<https://doodle.com/poll/u76kbdhsu5brviwn>